

Victoria Flesch

Une allumetière à la manufacture des allumettes d'Aubervilliers à la Belle Époque

Dossier pédagogique réalisé par Sandrine Saule, professeur-relais
Juin 2011
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les bouleversements sociaux liés à l'industrialisation en l'inscrivant dans une étude de cas : « ouvriers et ouvrières à la Belle Époque » ou « une ville industrielle au XIX^e siècle »
- Étudier l'évolution des formes de production industrielle
- Analyser des documents de types différents (textes, images)
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations en fonction du type de document
- Histoire des Arts : l'architecture industrielle

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'industrialisation s'accélère en France. Même si leur nombre augmente, les ouvriers et les ouvrières en usine restent minoritaires dans la France de la Belle Époque. La figure du prolétaire urbain s'impose pourtant et suscite à la fois la peur d'une « classe dangereuse », l'indignation face aux conditions de travail et de vie des ouvriers et enfin la fascination pour ces révoltés potentiels et la masse qu'ils forment (doc. 3).

L'industrie allumetière est un exemple d'activité en pleine expansion dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'allumette chimique a été inventée dans les années 1830. Le succès de ce nouveau produit industriel utilisant le phosphore comme combustible entraîne la multiplication des ateliers et des manufactures qui le fabriquent. La loi de 1810 contraint les industriels à s'installer à distance des habitations, en raison des dangers d'explosion ou d'incendie : la banlieue est un lieu idéal pour l'implantation de ces nouvelles usines (doc. 2).

Connus dès le milieu du XIX^e siècle et dénoncés par les hygiénistes, les risques sanitaires liés à l'usage du phosphore blanc sont au cœur des revendications ouvrières lors des grèves du début des années 1890. L'argument hygiéniste est récupéré par la direction pour promouvoir la mécanisation : la machine conçue par les ingénieurs Sévène et Cahen au tournant du siècle, inspirée d'un modèle américain, supprime les risques d'intoxication tout en démultipliant la productivité. L'installation de ces nouvelles machines commande la reconstruction de la manufacture d'Aubervilliers, bel exemple d'architecture industrielle du début du XX^e siècle (doc. 1).

DOCUMENT 1 :

VUE D'ENSEMBLE DE LA MANUFACTURE D'AUBERVILLIERS VERS 1957

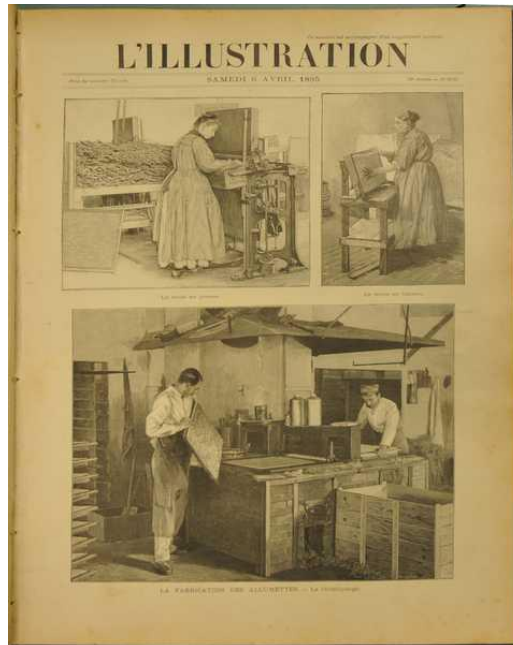


Vue d'ensemble en plongée de la manufacture des allumettes d'Aubervilliers, 1957, auteur non identifié (1ETP 3/1)

La loi du 2 août 1872 fait de la fabrication et de la vente des allumettes chimiques un monopole d'État. Toutes les manufactures sont donc expropriées, dont la fabrique Delabarre établie en 1867 sur l'emplacement de l'actuelle manufacture. Confié d'abord à une compagnie privée, le monopole échoit à partir de 1889 à une Direction générale des Manufactures d'État qui avait déjà la charge des tabacs.

La photographie nous montre la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers en 1957, date du bâtiment couvert en sheds visible à l'arrière-plan. Les deux pavillons jumeaux au premier plan, ainsi que l'ensemble des bâtiments rectangulaires construits dans le prolongement de ces pavillons, datent des années 1902-1904. C'est également la période de construction de la cheminée de 45 mètres de haut qui domine encore le paysage albertivillarien. Derrière la grille et le portail d'entrée, les deux pavillons comportent des vestiaires, une loge de concierge et des bureaux, avec des appartements à l'étage pour le directeur et pour l'ingénieur. Le bâtiment rectangulaire à gauche abritait seize machines effectuant en vase clos les opérations de fabrication et d'emboîtement des allumettes. Le bâtiment qui lui fait face servait d'approvisionnement en allumettes blanches. Entre les deux, une zone centrale était réservée au paquetage.

DOCUMENT 2 : PAGE DE L'ILLUSTRATION, DU SAMEDI 6 AVRIL 1895



[Page de l'illustration](#), 6 avril 1895 (Per 620)- © L'illustration (www.lillustration.com)

L'illustration, magazine hebdomadaire français fondé en 1843, publie le 6 avril 1895 un article intitulé « La fabrication des allumettes » à l'occasion de la grève des allumettiers (28 mars-2 mai 1895). Il est illustré par des gravures représentant les ateliers de la manufacture d'allumettes de Pantin, mais les procédés de fabrication y sont semblables à ceux de l'usine d'Aubervilliers. Trois étapes centrales de la fabrication, essentiellement manuelle, sont évoquées par le document : des allumettières mettent « en presse » et « en bateau », c'est-à-dire que les bâtonnets de bois sont serrés dans des presses, contenant chacune mille allumettes blanches ; le « chimiquage », réalisé par deux ouvriers sans aucune protection, consiste en un trempage des tiges de bois dans un bain de soufre puis dans une pâte chimique.

La dangerosité de l'industrie allumettière est évoquée rapidement dans l'article ; c'est l'une des causes de la grève de 1895, au même titre que la question des salaires et des retraites. Le phosphate blanc dégage en effet des émanations toxiques qui provoquent « le mal chimique ». Également appelé « nécrose phosphatée », cette maladie professionnelle désagrège les os, les mâchoires nécrosées se détachent par fragments noirâtres. L'article de *l'illustration* incrimine le manque de précaution des ouvriers, qui refusent de s'administrer un contrepoison avant d'entrer dans l'atelier. Il évoque également l'existence des allumettes suédoises mises au point dans les années 1850 et qui ne contiennent pas de substances toxiques ; mais celles-ci se vendent mal du fait de leur coût plus élevé. Fatalité du marché et irresponsabilité des ouvriers suffisent donc à expliquer pour le journaliste le maintien d'une industrie très insalubre.

À la fin du XIX^e siècle, une nouvelle pâte chimique est inventée et le phosphore blanc disparaît des ateliers. En 1906, une convention internationale interdit son emploi dans plusieurs pays européens.

DOCUMENT 3 : FORMULAIRE DE LA PROPOSITION DE PENSION POUR VICTORIA FLESCH

The image shows two pages of a historical French pension proposal form. The left page is titled 'COMPTE DES SERVICES MILITAIRES EFFECTUÉS ET DES COMPAGNES' and contains several tables for recording military service and family dependents. The right page is titled 'PROPOSITION DE PENSION' and contains fields for personal information, dates, and pension details. A large 'RECTIFICATIF' stamp is visible on the right page.

[Dossier personnel de Victoria Flesch](#), formulaire de proposition de pension normale d'ancienneté, 1932 (1ETP 1/80)

Née le 18 septembre 1876, Victoria Flesch entre comme allumettière à la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers à l'âge de 19 ans. Elle y occupe le même poste pendant 36 ans, période au cours de laquelle elle fonde une famille de cinq enfants avec un certain Kusters dont elle est veuve lorsqu'elle prend sa retraite en 1931. Elle habite toujours à la même adresse, le 17, rue de l'Union à Aubervilliers.

Un travail de recherche peut être effectué dans les archives (recensement, état civil) pour affiner les connaissances sur cette ouvrière et sa descendance. Son acte de naissance nous apprend que ses parents étaient journaliers. Son mari Pierre Kusters est également journalier, comme l'indique l'acte de mariage, et ils ne se marient qu'en 1914 alors que Victoria est déjà mère de trois enfants. Ils sont tous nés à Aubervilliers et Pierre Kusters les reconnaît au moment de son mariage avec Victoria Flesch. Leur deuxième enfant, Raymonde, travaillera également dans la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers.

L'étude de la trajectoire individuelle de Victoria Flesch est éclairante sur la vie d'une ouvrière en banlieue au début du XX^e siècle, tant sur le plan professionnel que dans ses dimensions familiale et sociale.